



POLICE INTERCOMMUNALE  
DES DENTS DU MIDI  
Rue du Village 46  
1874 Champéry

Tél.: +41 24 /479 09 18  
Fax: +41 24 /479 09 17

## Demande d'octroi d'une carte de parage (PMR)

(à remettre à l'autorité compétente)

Nouvelle demande

Prolongation

La demande doit être déposée au nom de la personne handicapée ou du détenteur / détentrice du véhicule de l'institution et être signée personnellement par ces personnes (prière de remplir en majuscules ou à la machine à écrire et cocher les cases qui conviennent). Une photo récente +ordonnance médicale+permis conduire à joindre.

**Nom, prénom :** .....

Date de naissance : .....

NPA et lieu de domicile : .....

Rue : .....

Tél. professionnel : ..... Tél. privé : .....

**A annexer :**

- Rapport médical concernant la mobilité réduite (ann. 1 de la directive CICR)

En annexe

- Remarques :

.....  
.....

1 Photo identité (format passeport)

détenteur d'un permis de conduire, copie au format carte de crédit

ou

**Désignation de l'institution :**

.....

Adresse : .....

Téléphone ..... No de plaques : .....

Motif des trajets : .....

Fréquence des trajets : .....

Nombre de personnes handicapées en moyenne : .....

Celui qui, en donnant des renseignements inexacts, en dissimulant des faits importants ou en présentant de faux certificats, aura obtenu frauduleusement un permis ou une autorisation, fera l'objet d'une plainte et sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende (art. 97 LCR) et devra s'attendre au retrait ou au refus de l'autorisation (art. 16 LCR).

Date : .....

Signature : .....

(éventuellement représentant légal)